



Y a-t-il légitime défense dans cet extrait de film ?

Par **tringlarido**, le **19/09/2013** à **12:23**

bonjour !

Suite à cette malheureuse affaire du bijoutier, je me pose des questions sur la légitime défense.

Ma question est simple. Est ce que dans ce passage de film suivant, avons nous à faire à de la légitime défense de la part de la bijoutière ?

<http://www.youtube.com/watch?v=X83acBOd7W4>
before the devil knows you're dead,

merci!

Par **Delit33**, le **26/10/2013** à **08:41**

Bonjour

La légitime défense est un fait exonératoire extrêmement complexe. J'ai rédigé un mémoire sur la question et je peux vous affirmer que rien n'est moins sûr que le fait d'invoquer la légitime défense. Il suffit de lire les arrêts de jurisprudence pour constater des séries de contradictions. Si l'on peut retenir quelque chose de la légitime défense, c'est que malgré l'existence de conditions afférentes à l'agression et des conditions propres à la riposte, l'élément le moins caractérisable et le moins envisageable, c'est l'appréciation du juge.